



COMMUNE  
DE

**Saint-Christophe-du-Ligneron**

85670

## COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 5 Octobre 2020 à 20 h.**

**Étaient présents :** Mmes et MM. Thierry RICARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Émilie BOCQUIER, Cyril CONTESSE, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Claudine CHARRIER, Daniel PROUX, Guillaume BOSSARD, Brigitte CHAUSSIVERT, Élisabeth GIRAUDEAU, Florent DELCLOS, Stéphanie LABOUR, Auguste GUILLET, Florent JOURDAN, Lorelei LE BARILLEC-BRIEN, Natacha NAULEAU, Olivier QUAIREAU et Nathalie POTÉREAU.

**Absentes et excusées :** Mmes et MM. Patrick CHANSON, Marie-France LANOË, Sabrina LAURENTIN et Erwan MAILLOT.

**Secrétaire de séance :** M. Jacques RIGALLEAU.

Le compte-rendu de la réunion du 14 Septembre 2020 est approuvé.

### ↳ Ajout à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'ajout des points suivants :**

- ♦ Challans Gois Communauté :
  - Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC 2019
  - Rapport annuel sur la gestion des déchets 2019
- ♦ Diagnostic Eaux Pluviales
- ♦ Budget Principal - Décision modificative

### ↳ Modification à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, la modification du point suivant :**

- ♦ Bibliothèque - Modification temporaire des horaires d'ouverture au public au lieu de modification du règlement intérieur

### ↳ CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Mesdames Clarisse FOUQUET, Maire, Maëlie CHAILLOU, Adjointe à la Commission biodiversité et environnement et Monsieur Thao BLANCHARD, Adjoint à la Commission solidarité et citoyenneté présentent à l'Assemblée le bilan 2019/2020 :

- rencontre avec l'EHPAD le 12 Janvier 2020 : concours de dessin sur le thème de l'hiver et crêpes.

Pendant le confinement, nous nous sommes retrouvés en visio à deux reprises.

Ils évoquent leurs futurs projets pour l'année 2021 :

- réalisation d'une exposition, du 19 au 23 Octobre 2020, sur l'histoire de St Christophe et de son blason

- vente de gâteaux et/ou chocolats au profit de l'Association « Les Petits Pieds » pour soutenir la construction sur place d'une cantine,
- randonnée nettoyage et découverte de la faune et flore,
- création d'un jardin solidaire,
- semaine de lutte contre la discrimination en Mars 2021.

---

## ↳ CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ

### ➤ Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le FPIC au titre de l'année 2020 représente un montant de 114 181,00 € pour notre commune, somme équivalente versée à chacune des communes de Challans Gois Communauté.

---

*Monsieur Patrick CHANSON arrive à 20 h 38.*

### ➤ Nomination des délégués dans les syndicats et commissions communautaires

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée les tableaux de nomination des délégués.

### ➤ Séminaire du 19 Septembre 2020

Monsieur le Maire et plusieurs élus présents nous font part du déroulement très apprécié de ce séminaire ayant permis de découvrir les compétences, les projets et les réalisations en cours de notre intercommunalité.

### ➤ Rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC 2019

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur le prix et la qualité du SPANC 2019** présenté par la Communauté de Communes Challans Gois Communauté.

### ➤ Rapport annuel sur la gestion des déchets 2019

Le Conseil Municipal **approuve, à l'unanimité, le rapport annuel sur la gestion des déchets 2019** présenté par la Communauté de Communes Challans Gois Communauté.

---

## ↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

### ➤ Budget Principal - Décision modificative

Le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'inscrire des crédits supplémentaires par décision modificative**, comme suit :

#### Section de Fonctionnement

- |   |          |
|---|----------|
| - En Dépenses, au compte 7398 Taxe de séjour - Part Départ. | 626,07 € |
| - En Recettes, au compte 744 FCTVA                          | 626,07 € |

---

## ↳ URBANISME, ENVIRONNEMENT ET ASSAINISSEMENT

### ➤ Assainissement - Poste de refoulement Rue des Mimosas - Acquisition terrain

Dans le cadre des travaux d'extension du réseau d'eaux usées Rue des Mimosas, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle de terrain de 25 m<sup>2</sup>, appartenant à M. et Mme LE GUILLOUX**, domiciliés 66 Rue des Mimosas à St Christophe du Ligneron, **considérant le zonage, au prix de 6,00 € le m<sup>2</sup>**, pour y installer un poste de refoulement.

➤ **Modification intersection Rue des Mimosas/Rue du Fleureau - Acquisition terrain**

Pour la sécurisation de cette intersection, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition d'une parcelle cadastrée section ZC n° 897, d'une superficie de 8 m<sup>2</sup>, appartenant à M. et Mme Joseph MORNET, domiciliés 2C Rue du Fleureau à St Christophe du Ligneron, considérant le zonage, au prix de 16,00 € le m<sup>2</sup>.

➤ **Rue des Croisettes - Cession terrains**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de céder deux parcelles d'espaces verts cadastrées section ZH n° 462 d'une superficie de 812 m<sup>2</sup> et n° 463 d'une superficie de 564 m<sup>2</sup> situées Rue des Croisettes à Monsieur François PEROCHÉAU et Madame Laure BLANCHARD, domiciliés 10 Rue des Croisettes à St Christophe du Ligneron, considérant les économies d'entretien induites, au prix de 7,30 € le m<sup>2</sup>.

➤ **Taxe d'Aménagement 2021**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir le taux de la Taxe d'Aménagement à 3 % sur l'ensemble du territoire de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

➤ **Instauration de la taxe sur les déchets réceptionnés dans une installation de stockage de déchets non dangereux au site des Landes Franches pour l'année 2021**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer la répartition du produit de cette taxe, à hauteur de 50 % pour la Commune de Falleron, pour l'année 2021.

➤ **Assainissement - Tarifs de la redevance 2021**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la délégation de ce service public a été confié à la Société STGS du Poiré sur Vie, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019. Cette redevance se décompose en deux parties, une partie versée à la Commune et l'autre versée directement au concessionnaire.

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, les tarifs de la redevance pour l'année 2021, comme suit :

♦ Part fixe - abonnement annuel : 17,50 €

♦ Part proportionnelle - le m<sup>3</sup> : 0,860 €

♦ En cas de puits seul : application de l'arrêté préfectoral fixant forfaitairement une consommation de 30 m<sup>3</sup> par personne présente au foyer au 1<sup>er</sup> Octobre de chaque année,

♦ En cas d'alimentation par deux sources (puits et service d'eau public) : une estimation forfaitaire de 30 m<sup>3</sup> par personne sera retenue lorsque la consommation du réseau d'eau public sera inférieure à ce forfait.

➤ **Réserve foncière - Acquisition terrains au lieu-dit « Le Mimosa »**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'acquisition de parcelles agricoles cadastrées section ZD n° 26, 27, 28 et 29 au lieu-dit « Le Mimosa », d'une superficie totale de 4 ha 33 a 60 ca, à Monsieur Jacques PHELIPPON (pour le compte de M. et Mme Noël GIRAUD, domiciliés La Charie à Froidfond), au prix de 2 536,90 € l'hectare soit un total de 11 000 €, en y ajoutant une indemnité à l'exploitant d'un montant de 6 344,00 € et des honoraires d'intermédiation de 1 500,00 € HT, en vue de constituer une réserve foncière pouvant présenter un intérêt dans le cadre de la réalisation de la ZAC Nord, d'une solution au stationnement des « Puces » et de faciliter la création d'un contournement du pôle scolaire.

➤ **Établissement Public Foncier de la Vendée - Avenant 4 à la convention de veille et maîtrise foncière hors ZAC**

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, l'avenant n° 4 à la convention opérationnelle de veille et maîtrise foncière en vue de réaliser des projets urbains en centre-bourg avec l'Établissement Public Foncier de la Vendée, modifiant la durée de la convention, fixée à 6 ans et de la porter à 7 ans.

➤ **ÉcoQuartier « La Brosse » - Cahier des charges et Programme de l'opération**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée les délibérations en date du 9 Juillet 2018 validant la convention de maîtrise foncière avec l'EPF en vue de réaliser un projet d'ÉcoQuartier à La Brosse et en date du 8 Juin 2020 décidant de passer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée.

Après avoir étudié ce dossier, le Conseil Municipal **approuve et adopte, à l'unanimité, le programme présenté par Monsieur le Maire pour un estimatif des travaux de :**

- tranche 1 : 900 000,00 € HT,
- tranche 2 : 800 000,00 € HT,

**et décide de lancer la procédure de mise en concurrence pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre et des autres intervenants.**

➤ **Diagnostic Eaux Pluviales**

Après avoir sollicité trois entreprises et sur proposition de Monsieur Jean-Claude BIRON, Adjoint en charge du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le devis de la Société SICAA Études de Belleville sur vie pour la réalisation d'un diagnostic du système d'eaux pluviales, pour un montant de 29 818,90 € HT et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental de la Vendée.**

---

↳ **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

➤ **Bibliothèque - Modification temporaire des horaires d'ouverture au public**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Carine MIGNÉ, Adjointe en charge du service Bibliothèque, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de modifier temporairement les horaires d'ouverture au public, comme suit :**

- Mardi : de 14 h à 17 h,
- Mercredi : de 10 h à 12 h,
- Jeudi : de 16 h à 17 h,
- Samedi : de 10 h à 12 h,

**et précise que le règlement intérieur sera modifié en conséquence.**

---

↳ **ENFANCE, JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE**

➤ **Municipalisation de la restauration scolaire**

Après avoir entendu l'exposé de Madame Émilie BOCQUIER, Adjointe en charge du dossier, le Conseil Municipal **donne, à l'unanimité, un accord de principe pour la reprise de ce service de restauration scolaire.**

---

↳ **PERSONNEL COMMUNAL**

➤ **Régime indemnitaire**

Par délibération en date du 1<sup>er</sup> Février 2016, le Conseil Municipal **a adopté le nouveau régime indemnitaire, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016, tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.**

Vu la demande du Centre de Gestion de la fonction publique territorial qui nous demande d'être plus précis sur les règles applicables au maintien du régime indemnitaire en cas d'absence pour maladie pour que celui-ci ne soit pas suspendu, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, de rajouter sur ladite délibération :**

**« Le régime indemnitaire suivra le sort du traitement durant les congés suivants :**

- congés de maladie ordinaire (traitement maintenu pendant les 3 premiers mois et réduit de moitié pour les 9 mois suivants) ;
  - congés pour accident de service ou maladie professionnelle ;
  - congés de maternité, de paternité et d'adoption. ».
-

## ↳ DIVERS

### ➤ ZAC Centre 1<sup>ère</sup> phase : état d'avancement

Messieurs Jean-Claude BIRON et Cyril CONTESSE nous font part de l'avancement de ces travaux et de la signalétique prévue.

### ➤ Supérette

En réponse posée lors du dernier conseil municipal et dans le prolongement des diverses informations communiquées en conseil ou dans les bulletins municipaux. Monsieur le Maire confirme la volonté de CARREFOUR de s'installer sur notre commune et montre le nouveau plan d'implantation d'un CARREFOUR EXPRESS prévu face à la ZAC Centre, communiqué le 16 Septembre 2020.

Monsieur le Maire continuera de communiquer à chaque étape importante de ce dossier, très attendu de tous.

### ➤ Concert du 5 Octobre 2020

Madame Carine MIGNÉ nous fait part du bon déroulement de ce concert, malgré une participation modeste d'une vingtaine de spectateurs, avec un groupe de qualité.

---

## ↳ QUESTIONS DIVERSES

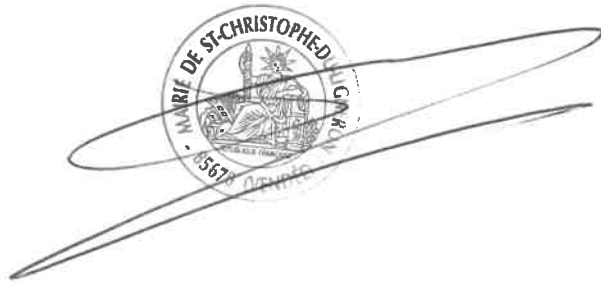
### ➤ Fonctionnement des commissions

Monsieur le Maire donne la parole à chaque adjoint et délégué pour un point d'avancement des réflexions et actions engagées.

En raison de la COVID-19, le lancement a été retardé et les équipes ont eu hâte de démarrer.

Séance levée à 22 h 44.

Pour extrait, Affiché le 13 Octobre 2020  
Le Maire, Thierry RICHARDEAU



Prochaine réunion du Conseil Municipal le Lundi 2 Novembre 2020 à 20 h 30.